

En avance sur son temps et sur la concurrence

Technologies propres et incitations accélèrent la protection climatique de la G. Bopp + Co. SA



Le bâtiment de l'entreprise Bopp SA a lui aussi bénéficié d'innovations énergétiques

En 2010, Bopp SA a signé avec l'AEnEC une convention de réduction de sa consommation d'énergie et de ses émissions de CO₂. Grâce au dynamisme de l'entreprise, les mesures les plus efficaces et rentables ont été réalisées rapidement et l'entreprise atteint déjà les objectifs fixés pour 2018.

Tout a commencé avec des corbeilles de fruits, des nasses et des grillages grossiers. Aujourd'hui, Bopp SA est l'un des trois premiers fabricants de toiles métalliques ultra-fines au monde, qui sont utilisées dans des secteurs très variés, allant de l'aéronautique à la pharmacie. Même la torche olympique à Sydney était équipée d'une toile Bopp. Généralement, ces toiles sont utilisées pour la sérigraphie et la filtration, comme l'explique Rudolf Voegeli, le directeur du marketing.

L'évolution des produits depuis la création de l'entreprise en 1881 est l'exemple parfait de la volonté et de la nécessité d'avoir toujours au moins une longueur d'avance sur la concurrence internationale. Actuellement,

Bopp SA produit des fils métalliques d'1/15 000ème de millimètre de diamètre, des fils si fins qu'un changement même imperceptible des conditions atmosphériques régnant dans les locaux peut entraîner l'arrêt des machines à tisser que l'entreprise a mises au point et fabriquées.

En 2007, le siège de Bopp SA à Zurich-Affoltern a été entièrement rénové. Comme l'explique Rudolf Voegeli, l'engagement de Bopp en faveur de la protection de l'environnement résulte d'incitations financières mais aussi d'une prise de conscience du côté des clients et de la direction. Dès le début des travaux, la réflexion était axée sur l'efficacité énergétique et le respect de l'environnement. « J'étais d'autant plus surpris lorsque Stefan Eggiman, le modérateur de l'AEnEC, a identifié encore tant d'améliorations possibles », déclare le directeur, Felix Meier.

Double rejet thermique

Ce sont les services industriels de Zurich (EWZ) qui ont fait découvrir à

HANS-ULRICH BIGLER

Directeur Union suisse des arts et métiers



Que signifie la protection de l'environnement pour les PME suisses ?

Nous devons préserver l'environnement pour

transmettre à nos enfants une planète en bon état, mais c'est aussi une occasion à saisir car en préservant nos ressources, en renforçant l'efficacité énergétique et en mettant au point des techniques de production mieux compatibles avec l'environnement, les entreprises peuvent réaliser de belles économies. N'oublions pas non plus qu'une politique environnementale intelligente peut favoriser l'innovation et offrir ainsi de nouveaux débouchés en Suisse et à l'étranger. C'est cette occasion que les PME suisses souhaitent saisir pleinement.

Ces dernières années, les entreprises ont largement dépassé les objectifs écologiques fixés. Quel rôle l'AEnEC a-t-elle joué dans cette réussite ?

Grâce aux mesures prises volontairement par les entreprises, la Suisse est pratiquement le seul pays au monde à avoir atteint les objectifs de Kyoto, ce qui est une belle réussite. L'AEnEC joue un rôle important puisqu'elle a largement dépassé ses objectifs de réduction, mais dans un esprit d'entreprise : ce sont les entreprises qui ont optimisé leurs processus et réduit leur consommation globale d'énergie, tout en créant de nouvelles technologies de production et même de nouveaux produits. Grâce à l'AEnEC, chacun est gagnant : les entreprises et l'environnement.

L'AEnEC aide les sociétés à améliorer leur efficacité énergétique et à réduire dès lors leur facture énergétique. Dans quel secteur peut-on dégager les économies les plus grandes selon vous ?

On peut sans crainte affirmer que le potentiel existe dans tous les secteurs ! Encore faut-il l'exploiter. Qu'elles transforment des denrées alimentaires ou qu'elles raffinent les métaux, toutes les industries souhaitent améliorer leur efficacité énergétique. Mais les fournisseurs de services, touristiques ou commerciaux, ont également un potentiel parce que leur consommation d'énergie tend à augmenter. Et de manière générale, c'est tout le pays qui doit améliorer son efficacité énergétique. ➔



Des salles de production chauffées par les rejets thermiques de la découpeuse laser

Bopp SA les programmes de l'AEnEC en raison du caractère très énergivore de la transformation des métaux. L'agence a proposé en tout seize mesures qui devraient contribuer à réduire la consommation d'énergie de l'entreprise et à améliorer son efficacité énergétique.

Au siège d'Affoltern, l'on découpe, au laser par exemple, les toiles qui ont été tissées par la filiale d'Appenzell. Les rejets thermiques dégagés par le refroidissement de la découpeuse seront bientôt utilisés pour chauffer les ateliers de production, ce qui permettra d'économiser chaque année 38 995 kWh.

« Les objectifs conclus pour 2019 sont donc pratiquement atteints. »

Les rejets thermiques générés par le refroidissement de la salle des serveurs permettront de réaliser une économie presque similaire en servant à produire l'eau chaude. Cette mesure n'est pas encore totalement appliquée non plus, mais une fois l'installation achevée, Bopp SA économisera 37 565 kWh par an.

Ces deux mesures représentent les principales économies et les plus

gros investissements. Mais même si ces deux installations ne sont pas encore utilisées, Bopp SA a déjà réduit de 80 793 kWh sa consommation énergétique en 2011. Or la convention conclue avec l'AEnEC court jusqu'en 2019 et prévoit d'ici là une réduction de 84 306 kWh. L'objectif final est donc pratiquement atteint.

Simplicité, efficacité

Plus de deux tiers des 16 mesures envisagées ont déjà été réalisées. « J'étais impressionné de voir combien de kWh les optimisations les plus simples permettaient d'économiser », ajoute Felix Meier. De fait, l'abaissement de 16 °C à 15 °C d'une limite de température diminue la consommation énergétique annuelle de 22 230 kWh, et les émissions de CO₂, de 4,4 tonnes. Un investissement estimé de CHF 500.-, l'on peut ainsi économiser annuellement CHF 1729.-. Le coût des autres mesures dépasse rarement mille francs, avec souvent un retour sur investissement en moins d'un an.

Bopp SA a déjà pris une avance considérable sur le programme de compatibilité climatique de sa production. En appliquant toutes les mesures, elle dépassera ses objectifs de très loin.

FELIX MEIER

Directeur de production
G. Bopp + Co. SA



Monsieur Meier, d'où vient votre motivation de diminuer la consommation énergétique ?

Comme d'autres entreprises, nous sommes de plus en plus sensibles depuis quelques années à la nécessité de préserver l'environnement et nos ressources. Si nous identifions des améliorations possibles, nous les réalisons pour autant que les investissements soient justifiés.

En 2011, vous avez presque atteint les objectifs de réduction de 2019. Comment se fait-il que la majorité des mesures aient été appliquées si rapidement ?

Dès lors que nous avons constaté que ces mesures présentaient un grand intérêt à la fois écologique et financier, nous devions, pour gérer sainement nos activités, les réaliser le plus tôt possible dans la limite de nos ressources financières.

Quelle est la valeur ajoutée de la collaboration avec l'AEnEC à vos yeux ?

En tant que PME, nous ne disposons ni des connaissances détaillées ni des ressources en interne pour être toujours à la page en matière de protection de l'environnement. Il est donc tout à fait sensé de nous faire aider par des experts externes.

G. Bopp + Co. SA en bref

- Consommation d'énergie en 2010 : 1 129 620 kWh
- Diminution de la consommation d'énergie depuis 2010 : 89 536 kWh
- émissions de CO₂ en 2010 : 105 tonnes
- Réduction des émissions de CO₂ depuis 2010 : 12 tonnes
- Diminution de la consommation énergétique par abaissement de la limite de chauffage de 1 °C : 22 230 kWh/an

Contacts

STEFAN EGGIMANN / modérateur AEnEC
stefan.eggimann@enaw.ch
044 404 80 31

FELIX MEIER / participant AEnEC
G. Bopp + Co. AG
fmeier@bopp.ch
044 377 66 66

MARTIN KERNEN / chef de secteur
pour la Suisse Romande AEnEC
martin.kernen@enaw.ch
032 933 88 55